



SYTRAL  
Monsieur le Président Bruno Bernard  
21 boulevard Vivier Merle  
69003 LYON

A Vernaison, le 28 février 2024

**Dossier suivi par :**

*Amandine Burret – Directrice pôle attractivité*  
04 72 30 50 90 – [amandine.burret@vernaison.fr](mailto:amandine.burret@vernaison.fr)

*Mathilde Chenu – Responsable pôle cadre de vie et aménagement*  
06 21 59 73 33 – [mathilde.chenu@vernaison.fr](mailto:mathilde.chenu@vernaison.fr)

**Objet :** Plan de mobilités du Sytral

Monsieur le Président,

SYTRAL Mobilités a élaboré un Plan de Mobilité (PDM) qui fixe les grandes orientations en matière de déplacements et d'aménagement des transports sur le territoire à l'horizon 2040. Ce document stratégique vise à adapter et structurer l'offre de mobilité en tenant compte des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Dans le cadre de la procédure réglementaire, les communes sont consultées en tant que Personnes Publiques Associées (PPA) afin d'exprimer leur avis sur ce projet.

La mobilité est une question centrale pour les administrés. La municipalité rappelle qu'elle est favorable à des mobilités durables et qui doivent également protéger la liberté de circulation de chacun.

Nous partageons les objectifs de renforcement, de diversification et d'efficacité massive des transports en commun et de développement des modes actifs, mais nous regrettons que les communes n'aient pas été associées dans la réflexion et l'élaboration du PDM. Des groupes de travail auraient pu être organisés pour échanger, évoquer les différentes actions du plan de mobilité. Ce travail de concertation aurait pu être mené dans le cadre de la Conférence Métropolitaine des Maires Lônes et Coteaux, qui malheureusement, n'a pas été sollicitée.

Le PDM a interpellé la municipalité qui émet des réserves :

- Aucune réflexion sur la mise en place d'un pôle d'échanges multimodal à la croisée des monts du lyonnais et du territoire métropolitain. Nous vous rappelons que Vernaison devient un goulot d'étranglement pour tous les véhicules en provenance de Charly, Millery, Vourles et Mornant. Entre 14 000 et 15 000 véhicules par jour empruntent le pont de Vernaison.
- Nous regrettons le manque de réflexion sur la réalisation de parkings relais locaux, sur Vernaison notamment au bord des berges, à proximité de la gare. Nos territoires vallonnés et où le réseau bus n'est pas encore suffisant, le PDM ne propose pas ce type d'équipement pourtant indispensable à l'intermodalité.

- Nous restons réservés concernant les effets de la ZFE, craignant des reports de stationnement, mais aussi potentiellement de flux et d'infrastructures de logistique. Nous demandons un soutien financier plus important pour les personnes contraintes d'utiliser la voiture individuelle.
- Le PDM ne propose pas d'accompagnement pour le déploiement de bornes électriques ni de soutien de la métropole, du Sytral et des opérateurs privés auprès des villes.
- Vernaison est exclue du dispositif Vélo'v.
- Le PDM n'aborde à aucun moment une réflexion sur la mobilité fluviale.
- Le PDM est un document important puisque opposable : le Plan Local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) de la Métropole de Lyon et les mesures prises en matière de voirie, de police de circulation et de stationnement dans son périmètre doivent être compatibles.
- Un besoin de développer des moyens importants pour adapter les voiries existantes pour qu'elles puissent accueillir tous les modes de déplacement en sécurité.
- Un besoin de prévoir des infrastructures de qualité, par exemple des abris bus sur les lignes structurantes. A Vernaison, très peu d'arrêts se voient équipés d'un abri. Pourtant cet équipement améliore considérablement le confort usager et encourage l'utilisation des transports en commun.
- Le manque d'une ligne structurante est / ouest qui accompagnerait la réhabilitation du pont, et permettrait de diminuer les flux véhicules traversant la ville.
- Une demande d'augmentation des transports en commun, y compris sur les territoires périphériques.
- Convaincus depuis longtemps de l'intérêt d'un réseau mode actif efficace, nous souhaitons voir arriver un réseau cyclable structurant sur la commune et notamment sur les bords du Rhône. Cette proposition nous paraît la plus pertinente pour concilier un usage au quotidien sécurisé et agréable, mais aussi de loisir participant au rayonnement de la Métropole et de la ville.
- L'arrêt du projet de réalisation du tronçon manquant de la Via Rhôna entre Pierre-Bénite et Givors sur la rive droite est regrettable. La Métropole de Lyon n'a pas pris ses responsabilités pour soutenir le projet et réouvrir le débat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en place d'un chantier structurant à l'échelle du bassin de mobilité et au-delà.

Au vu des différents échanges abordés lors de nos différentes rencontres, nous n'avons pas jugé utile de mobiliser le conseil municipal sur ces sujets. Les réserves exprimées ci-dessus nous amènent à considérer que le Plan de Mobilité du Sytral est insuffisant et ne prend pas pleinement en compte les besoins de notre territoire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.



Julien VUILLEMARD  
Maire  
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes

